RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

BESTLife 2030

Life
Cofinancé par l'Union européenne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 octobre 2026

# Le troisième appel à projets BESTLIFE2030 est lancé !

**Le programme BESTLIFE2030 ouvre son troisième appel à projets à compter du 7 octobre 2026. Ce mécanisme de petites subventions européennes soutient les acteurs des régions ultrapériphériques de l'Union européenne et des pays et territoires d'outre-mer associés, engagés dans la préservation de la biodiversité. 9,6 millions d'euros restent à attribuer dans le cadre des appels à projets n°3 et n°4.**




*Animation scolaire sur le projet BESTLIFE2030 de retrait des déchets métalliques du lagon réunionnais © Galaxea*

## Préserver la biodiversité des territoires d'Outre-mer européens

BESTLIFE2030 finance des initiatives locales ambitieuses en faveur de la conservation de la nature, de l'implication des citoyens et du partage des connaissances à hauteur de 100.000€. Collectivités, établissements publics locaux, associations et petites entreprises sont éligibles.

Fort des enseignements tirés des deux précédents appels à projets, le programme poursuit son objectif : accompagner des actions concrètes ayant un impact durable dans les territoires d'Outre-mer européens et améliorer la mobilisation des fonds européens en faveur de la biodiversité.

Depuis son lancement, BESTLIFE2030 soutient des projets variés répondant à de nombreux défis environnementaux : restauration d'écosystèmes dégradés, lutte contre les espèces exotiques

envahissantes, conservation de la faune et de la flore menacées, ou encore gestion durable des ressources naturelles.

## Des initiatives locales qui produisent déjà des résultats concrets

Les 21 projets déjà soutenus par BESTLIFE2030 dans les territoires français de l'océan Indien illustrent la capacité des acteurs locaux à développer des solutions efficaces et reproductibles pour la conservation de la biodiversité.



*Déploiement sur le terrain des cages-pièges ©Thierry Racinais / TAAF*

En Terres australes et antarctiques françaises, le **projet OPACK** renforce la régulation du chat haret dans l'est de l'archipel Kerguelen et sur certaines îles du golfe du Morbihan afin de réduire la prédation exercée sur plusieurs espèces d'oiseaux marins emblématiques, tels que l'albatros hurleur. En 2026, une étape majeure a été franchie avec l'acheminement de cages-pièges, outil essentiel de cette opération. Les dispositifs de piégeage sont déployés en priorité dans les zones où le succès reproducteur annuel des albatros n'est pas suffisant pour assurer la viabilité des populations.




*Cotylope à nageoires rouges (Cotylopus rubripinnis) ©Océa Consult'*

A Mayotte, le **projet RESTOCOR** œuvre à la restauration de l'habitat du *Cotylopus rubripinnis* dans les cours d'eau de l'île. Ce poisson amphidrome endémique de l'archipel des Comores, protégé et classé vulnérable par l'UICN, constitue une espèce déterminante des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de l'océan Indien. Le projet a permis de restaurer la continuité écologique des rivières grâce à l'identification et à la suppression d'obstacles à l'écoulement, tout en améliorant la qualité physique et chimique des cours d'eau via des actions concrètes, notamment des opérations de collecte de déchets.



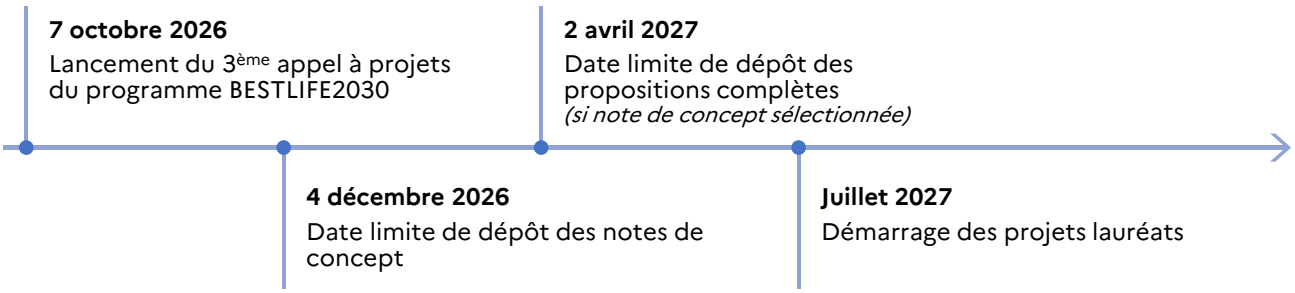
*Observation par drone d'un bateau en activité de pêche nocturne dans le sanctuaire de l'Ermitage ©RNMR*

À La Réunion, le **projet Pêche-Rec-Run** améliore les connaissances sur les pratiques de pêche afin d'évaluer leur impact sur les ressources marines et orienter les futures actions de gestion : sensibilisation des usagers, évolution de la réglementation, renforcement des contrôles et protection des zones sensibles. Malgré l'interdiction de la pêche de loisir de nuit dans la Réserve marine, des prélèvements illégaux persistent. Le projet a ainsi mis en place un suivi innovant par drone équipé d'une caméra thermique pendant six mois, permettant de collecter des données de fréquentation sur sept sites et de renforcer le plan de surveillance des agents de la Réserve et des brigades de contrôle.

**Office français de la biodiversité**
Site de Vincennes
« Le Nadar », hall C
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr

**Délégation territoriale de l'Office français de la biodiversité dans l'océan Indien**
49 rue Mazagran, Saint-Denis, La Réunion
delegation.ocean-indien@ofb.gouv.fr

## Les prochaines étapes




L'Office français de la biodiversité, qui anime le déploiement du programme dans plusieurs territoires d'Outre-mer, accompagne les porteurs de projets dans leurs candidatures. Un webinaire de présentation a été organisé le jeudi 8 octobre pour diffuser les grandes lignes directrices de l'appel à projets. Des ateliers de montage des projets auront lieu à Mayotte le 27 octobre et à La Réunion le 3 novembre pour donner les clés de bonne conception d'un projet européen.

## Pour en savoir plus sur le programme BESTLIFE2030

Les lignes directrices de l'appel à projet et les modalités de candidature sont accessibles sur le site du programme : https://bestlife2030.org/fr/candidats/

Lien d'inscription à la newsletter du programme : https://bestlife2030.org/fr/newsletter-subscription/

*Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent en être tenues pour responsables.*

Coordinateur | Hubs régionaux | Partenaires associés | Donateurs

**Contacts presse**

Célia GOBEAUT
Chargée de mission BESTLIFE2030 océan Indien
celia.gobeaut@ofb.gouv.fr

Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

**Office français de la biodiversité**
Site de Vincennes
« Le Nadar », hall C
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr

**Délégation territoriale de l'Office français de la biodiversité dans l'océan Indien**
49 rue Mazagran, Saint-Denis, La Réunion
delegation.ocean-indien@ofb.gouv.fr